



CODE DE DÉONTOLOGIE POUR JUGES

- Les juges et candidats doivent observer les *Règlements administratifs* du Club Canin Canadien, les règlements et les politiques établies par son Conseil d'administration ainsi que les règlements et les politiques se rapportant aux événements qu'ils sont appelés à juger.
- Les juges et candidats doivent être reconnus pour leur honnêteté, intégrité, impartialité et leur connaissance du sport et des races qu'ils jugent ou demandent de juger.
- Les juges sont hautement respectés parmi les cynophiles. En acceptant des engagements, tant au pays qu'à l'étranger, les juges agissent comme ambassadeurs du Club Canin Canadien, des juges du Club et des cynophiles. Leur comportement doit être à l'image du prestige dont ils jouissent et leurs actions, irréprochables.
- Les juges doivent reconnaître que la formation fait partie intégrante de leur tâche et par conséquent, suivre un programme de formation continue autodirigé.
- Les juges doivent se tenir au courant des politiques, normes et règlements relatifs aux événements et races qu'ils jugent.
- Les juges doivent demeurer impartiaux dans l'évaluation de chaque chien qu'ils jugent et attribuer à chaque animal le classement approprié selon les normes de l'événement et la concurrence dans la classe, sans égard au dossier du chien, à la publicité, aux liens d'amitié ou à toute autre considération.
- Les juges doivent traiter tous les exposants de façon courtoise, respectueuse et impartiale.
- Les juges doivent être conscients que leur comportement doit en tout temps refléter leur position au sein du monde cynophile.

J'atteste que les renseignements susmentionnés sont, à ma connaissance, véridiques et exacts. De plus, en apposant ma signature ci-après, j'atteste que je n'ai jamais été déclaré coupable d'une activité criminelle reliée aux animaux et que je me conformerai au *Code de déontologie pour juges* et aux *Règlements des concours de travail de flair* du Club Canin Canadien.

Date

Signature du candidat

À l'usage du bureau

Date d'envoi de l'examen : _____

Date de renvoi de l'examen : _____

Date d'approbation du permis de juger initial : _____

Date d'entrée en vigueur : _____

Date de réception

Numéro de référence

Date d'approbation

Approuvée par le CCC